



Montreuil, le 9 janvier 2019

A

Monsieur Emmanuel BAUDIN  
Secrétaire général SNP FO  
3 avenue de Bellevue  
91210 DRAVEIL

**OBJET : Réponse au courrier SNP FO du 8 janvier 2019**

Cher Emmanuel,

Dans ton courrier en date du 8 janvier 2019, tu sollicites la CGT Pénitentiaire que je représente en ma qualité de secrétaire général, afin de participer à une première rencontre entre les différentes organisations syndicales désireuses de porter des revendications statutaires et indemnitaires communes, telles que la catégorie B, portée par la CGT Pénitentiaire depuis 2002, et la fusion des grades.

Comme tu le sais, la CGT Pénitentiaire sera reçue demain, le 10 janvier 2019 à 12h, par la Garde des Sceaux, dans la perspective d'évoquer les légitimes revendications portées par le personnel lors du dernier conflit social et laissées à ce jour sans réponse sur des thématiques ô combien essentielles, et tu les cites également, comme le pouvoir d'achat, la reconnaissance et l'attractivité.

D'ailleurs, dans un courrier à l'adresse de la Ministre de la Justice en date du 10 décembre 2018, la CGT Pénitentiaire évoquait déjà ces sujets et demandait l'ouverture rapide de négociations.

Après avoir déjà échangé à de multiples reprises et ayant établi un constat similaire, la CGT Pénitentiaire ne peut que répondre positivement à ta demande de participation à cette réunion afin d'essayer d'établir, ensemble, un front commun sur des revendications statutaires et indemnitaires légitimes, si aucune réponse concrète ne nous est faite à l'issue de notre rencontre.

La CGT Pénitentiaire ne refusera aucunement un échange constructif afin de parvenir à de réelles avancées pour le personnel.

L'intérêt suprême des personnels doit prédominer ! Il est impensable, pour la CGT Pénitentiaire, que les personnels restent les grands oubliés.

Amitiés syndicales,

Christopher DORANGEVILLE  
Secrétaire général CGT Pénitentiaire